

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE  
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



**INITIEE PAR LA SOCIETE**

**SEQENS**

**AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES,  
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE  
SEQENS SAS**



Le présent document relatif aux autres informations de la société SEQENS SAS a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF ») le 31 octobre 2023, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction de l'AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité de Seqens SAS.

Le présent document complète la note d'information de Seqens SAS visée par l'AMF le 31 octobre 2023 sous le numéro 23-454, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Des exemplaires du présent document ainsi que de la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Seqens SAS ([www.seqens.com](http://www.seqens.com)). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de :

**SEQENS**  
21 chemin de la Sauvegarde  
21 Ecully Parc  
CS 33 167 - 69 134 Ecully Cedex

**Portzamparc BNP Paribas**  
16 rue de Hanovre  
75002 Paris

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions des articles 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

## TABLE DES MATIERES

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>1. PRESENTATION DE L'INITIATEUR .....</b>	<b>5</b>
1.1    INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À SEQENS .....	5
1.1.1 <i>Dénomination sociale</i> .....	5
1.1.2 <i>Siège social</i> .....	5
1.1.3 <i>Forme et nationalité</i> .....	5
1.1.4 <i>Registre du Commerce</i> .....	5
1.1.5 <i>Date d'immatriculation et durée</i> .....	5
1.1.6 <i>Exercice social</i> .....	5
1.1.7 <i>Objet social</i> .....	5
1.1.8 <i>Approbation des comptes</i> .....	6
1.1.9 <i>Dissolution et liquidation</i> .....	6
1.2    INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL DE SEQENS .....	6
1.2.1 <i>Actionnariat direct et indirect de Seqens</i> .....	6
1.2.2 <i>Capital social de Seqens</i> .....	7
1.2.3 <i>Forme des actions</i> .....	7
1.2.4 <i>Capital autorisé non émis</i> .....	7
1.2.5 <i>Titres donnant accès au capital</i> .....	7
1.2.6 <i>Répartition du capital et des droits de vote de Seqens</i> .....	7
1.2.7 <i>Résumé des statuts de Seqens</i> .....	8
1.2.8 <i>Résumé des statuts de Sirona Bidco</i> .....	8
1.3    INFORMATIONS RELATIVES AUX ORGANES SOCIAUX DE SEQENS .....	10
1.3.1 <i>Président de Seqens</i> .....	10
1.3.2 <i>Gouvernance</i> .....	11
1.4    INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE SEQENS .....	11
1.5    COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	12
<b>2. INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES RELATIVES A SEQENS.....</b>	<b>13</b>
2.1    BILAN – SITUATION FINANCIÈRE – RÉSULTATS DE SEQENS (COMPTES ANNUELS).....	13
2.1.1 <i>Bilan</i> .....	13
2.1.2 <i>Situation financière et résultats</i> .....	13
2.2    CHIFFRES CLÉS DU GROUPE SEQENS SUR UNE BASE CONSOLIDÉE .....	14
2.3    FINANCEMENT DE L'OFFRE.....	14
2.3.1 <i>Coûts liés à l'Offre</i> .....	14
2.3.2 <i>Mode de financement de l'Offre</i> .....	14
2.4    INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....	14
2.5    FILIALES DE SEQENS .....	15
<b>3. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT .....</b>	<b>16</b>
3.1    NOM ET FONCTION DES PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS RELATIVES À SEQENS ..	16
3.2    ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS RELATIVES À SEQENS.....	16
3.3    RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES.....	16
<b>ANNEXE 2.1.1 .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 2.4 .....</b>	<b>43</b>

## PREAMBULE

Le présent document est établi, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'instruction n°2006-07 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition, par la société Seqens, société par actions simplifiée de droit français au capital de 359 794 140,66 euros, dont le siège social est situé 21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33 167 - 69 134 Ecully Cedex, immatriculée sous le numéro unique d'identification 444 465 736 RCS Lyon (l'« **Initiateur** » ou « **Seqens** »), dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée aux termes de laquelle l'Initiateur offre de manière irrévocable à l'ensemble des actionnaires de la société PCAS, société anonyme à conseil d'administration au capital de 15 141 725 euros, dont le siège social est situé 21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33 167 - 69 134 Ecully Cedex, immatriculée sous le numéro unique d'identification 622 019 503 RCS Lyon (« **PCAS** » ou la « **Société** »), d'acquérir en numéraire la totalité des actions de la Société (les « **Actions** ») non détenues par l'Initiateur au prix unitaire de 8 euros par Action (l'« **Offre** »). Les Actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le Code ISIN FR0000053514.

Fondé en 2003, le groupe Seqens (anciennement Novacap) est un acteur mondial intégré de solutions pharmaceutiques et ingrédients de spécialité, disposant d'une large gamme de produits, de services et de technologies.

L'Initiateur est une société détenue indirectement par société Sirona Bidco elle-même contrôlée indirectement par des fonds conseillés par SK Capital Partners LP.

A la date de la Note d'Information, à la suite d'acquisitions sur le marché en application de l'article 231-38, IV du règlement général de l'AMF (telles que décrites aux sections 1.1.2 et 2.6 de la Note d'Information), l'Initiateur détient directement 12 667 873 Actions et 24 196 676 droits de vote représentant 83,66% du capital et 90,66% des droits de vote théoriques de la Société<sup>1</sup>. En prenant en compte les 1 400 052 Actions autodétenues par la Société, que le conseil d'administration réuni le 11 octobre 2023 a décidé d'apporter à l'Offre, Seqens détient au total, directement et indirectement, conformément à l'article L. 233-9 I, 2° du code de commerce, 14 067 925 Actions et 25 596 728 droits de vote représentant 92,91% du capital et 95,91% des droits de vote théoriques de la Société<sup>1</sup>.

L'Offre porte sur la totalité des Actions existantes non détenues par l'Initiateur (y compris les actions autodétenues), soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre maximum de 2 473 852 Actions (dont les 1 400 052 Actions autodétenues).

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe à la date de la Note d'Information aucun titre de capital, ni aucun instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. La durée de l'Offre sera de douze jours de négociation.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un nombre total de 15 141 725 actions et de 26 688 567 droits de vote théoriques de la Société (informations au 30 septembre 2023 publiées sur le site internet de la Société). Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce compris les actions dépourvues de droit de vote telles que les actions auto-détenues.

A l'issue de l'Offre, sous réserve que le nombre d'actions non présentées par les actionnaires minoritaires de la société PCAS ne représente effectivement pas plus de 10% du capital et des droits de vote de PCAS, l'Initiateur a l'intention de solliciter la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire en application des articles L. 433-4, II du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Initiateur s'était réservé la faculté, à compter du dépôt du projet d'offre, et jusqu'à l'ouverture de l'Offre, d'acquérir des Actions, dans les limites visées à l'article 213-38 IV du règlement général de l'AMF. A la date du présent document (ainsi que décrit à la section 2.6 de la Note d'Information), l'Initiateur a d'ores et déjà fait l'acquisition depuis le dépôt du projet d'Offre le 7 septembre 2023, de 1 060 221 Actions, correspondant au nombre maximum d'Actions pouvant être acquises jusqu'à l'ouverture de l'Offre conformément aux dispositions de l'article 231-38, IV du règlement général de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Portzamparc BNP Paribas a, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre (la « **Banque Présentatrice** ») agissant pour le compte de l'Initiateur, déposé auprès de l'AMF le projet d'Offre le 7 septembre 2023. Il est précisé que seule Portzamparc BNP Paribas garantit conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Initiateur n'agit pas de concert avec un tiers ou un actionnaire de la Société.

## **1. PRESENTATION DE L'INITIATEUR**

### **1.1 Informations générales relatives à Seqens**

#### **1.1.1 Dénomination sociale**

La dénomination sociale de l'Initiateur est Seqens depuis la décision de l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> février 2019. Avant cette date, sa dénomination sociale était Novacap.

#### **1.1.2 Siège social**

Le siège social est situé 21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33 167 - 69 134 Ecully Cedex.

#### **1.1.3 Forme et nationalité**

Seqens est une société par actions simplifiée de droit français.

#### **1.1.4 Registre du Commerce**

Seqens est immatriculée auprès au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 444 465 736.

#### **1.1.5 Date d'immatriculation et durée**

Seqens a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 2 avril 2003.

La durée de Seqens est de 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation

#### **1.1.6 Exercice social**

L'exercice social de Seqens commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

#### **1.1.7 Objet social**

- Conformément à l'article 2 des statuts, Seqens a pour objet social, en France et en tous autres pays :
  - o *toutes opérations, pour son propre compte, d'achat, de vente et de gestion de valeurs mobilières françaises et étrangères de toute nature et de toutes entreprises, l'achat, la souscription, la gestion, la vente, l'échange de ces valeurs et de tous droits sociaux, la prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées et à créer par tous moyens (par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'acquisitions ou d'échanges de valeurs mobilières, obligations, bons, droits ou biens sociaux, de fusions, de sociétés en participation, de groupements d'intérêt économique, ou autrement, ainsi que par comptes courants ou prêts d'associés, à court terme et long terme) ; l'acquisition et l'attribution à son profit de tous biens meubles et immeubles, l'exploitation de ces biens, leur vente et leur apport en société ; la participation à toutes opérations pour l'exploitation, la gestion et l'administration de toutes affaires ou entreprises ; l'édification, l'achat, la location d'immeubles nécessaires à l'objet de la Société,*

- *et, plus généralement, la Société a pour objet, directement ou indirectement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires susceptibles d'en favoriser le développement.*

#### 1.1.8 Approbation des comptes

Le rapport de gestion et les comptes annuels sont arrêtés par le président de Seqens. Les comptes annuels sont approuvés par l'associé unique, connaissance prise du rapport du président et du rapport du commissaire aux comptes, dans un délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice.

#### 1.1.9 Dissolution et liquidation

A la dissolution de la Société ou en cas de dissolution anticipée, l'associé unique nomme un ou plusieurs liquidateurs, désignés dans les conditions prévues par les statuts et exercent leurs fonctions conformément à la loi.

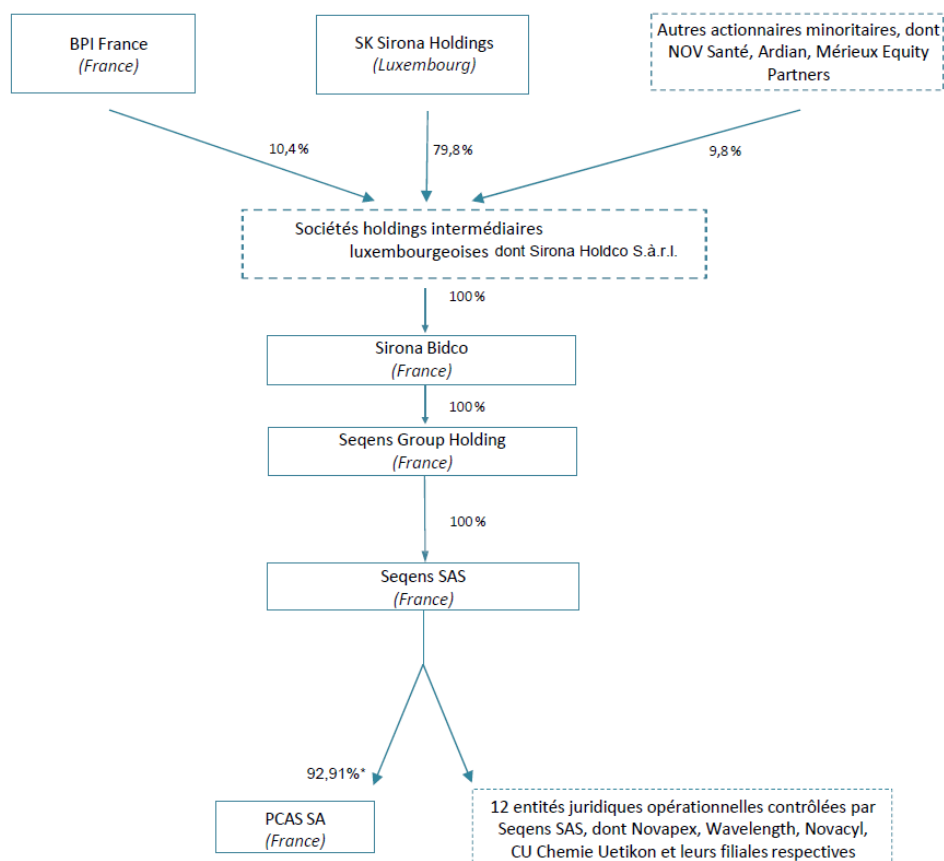
### 1.2 Informations relatives au capital social de Seqens

#### 1.2.1 Actionnariat direct et indirect de Seqens

Seqens est détenue indirectement à 100% par Sirona Bidco, elle-même contrôlée indirectement par des fonds conseillés par SK Capital Partners LP.

SK Capital est une société de capital-investissement spécialisée dans les investissements dans les secteurs des matériaux spéciaux, de la chimie et de la pharmacie. Depuis sa création en 2007, SK Capital a levé 7 fonds et détient au total plus de 7,2 milliards de dollars d'actifs sous gestion et plus de 20 entreprises en portefeuille, qui génèrent au total plus de 16 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Figure ci-dessous un organigramme du groupe Seqens à la date du présent document :



\*en ce compris les actions autodétenues devant être apportées à l'OPAS

### 1.2.2 Capital social de Seqens

A la date du présent document, le capital social de Seqens s'élève à 359 764 140,66 euros, divisé en 35 976 414 066 actions ordinaires, de 0,01 euro de valeur nominale chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

### 1.2.3 Forme des actions

Les actions sont nominatives.

### 1.2.4 Capital autorisé non émis

Néant.

### 1.2.5 Titres donnant accès au capital

Néant.

### 1.2.6 Répartition du capital et des droits de vote de Seqens

Le capital de Seqens est détenu à 100% par Seqens Group Holding, elle-même détenue à 100% par Sirona Bidco (voir organigramme ci-dessus).

### 1.2.7 Résumé des statuts de Seqens

Figure ci-dessous un résumé des statuts de Seqens

<b>Titres émis et droits attachés</b>	
<b>Capital Social</b> (article 6 des statuts)	Le capital social est fixé à la somme de 359 764 140,66 €. Il est divisé en 35 976 414 066) actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01€ chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.
<b>Droits attachés aux actions</b> (article 10 des statuts)	Chaque action donne droit, à son porteur, dans l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne, en outre, le droit au vote et à la représentation dans les décisions des associés, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux dans les conditions prévues par les statuts.
<b>Transfert de titres</b> (article 11 des statuts)	La cession des actions s'opère, à l'égard des tiers et de la Société, par une inscription par ordre chronologique, sur un registre paraphé. Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.
<b>Affectation des résultats et répartitions</b> (article 22 des statuts)	Le bénéfice peut être mis en réserve ou distribué aux associés proportionnellement au nombre d'actions leur appartenant. L'associé unique ou les associés peuvent décider la distribution des sommes prélevées sur les réserves dont il(s) a (ont) la disposition, étant précisé que les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice, dans les conditions édictées par la loi
<b>Dissolution</b> (article 25 des statuts)  <b>Liquidation</b> (article 26 des statuts)	Si la société ne comprend qu'un seul associé personne morale, la dissolution pour quelque cause que ce soit entraîne la transmission universelle du patrimoine à l'associé unique personne morale, sans qu'il y ait lieu à liquidation dans les conditions prévues par la loi. Les associés sont consultés en fin de liquidation pour statuer sur le compte définitif de liquidation, sur le quitus de la gestion du liquidateur et la décharge de son mandat et pour constater la clôture de la liquidation
<b>Gouvernance</b>	
<b>Administration et contrôle de la société</b> (articles 12 à 14 des statuts)	La Société est gérée, représentée et administrée par son Président, personne physique ou morale. Le président peut être choisi parmi les associés ou en dehors d'eux. Le président est nommé, avec ou sans limitation de durée, par décision de l'associé unique ou par une décision collective des associés, statuant à la majorité simple. Le Président est révoqué ad nutum par décision de l'associé unique ou par décision collective des associés, statuant à la majorité simple. Sur proposition du président, l'associé unique ou les associés peuvent nommer un ou plusieurs directeurs généraux, personnes physiques, associés ou non. Le directeur général est révocable à tout moment par décision de l'associé unique ou des associés en cas de pluralité d'associés, statuant à la majorité simple.
<b>Associés</b> (articles 17 et 18 des statuts)	Le quorum pour les décisions collectives ordinaires et extraordinaires est fixé à 50% des actions ayant le droit de vote. Les décisions collectives extraordinaires sont prises à la majorité des deux-tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés. Les autres décisions sont prises à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés. Nonobstant ce qui précède et, si la Société comporte plusieurs associés, l'unanimité des associés est requise lorsque l'exige la loi.

### 1.2.8 Résumé des statuts de Sirona Bidco

Seqens étant une société à associé unique, elle-même détenue par une société à associé unique (Seqens Group Holding), elle-même détenue à 100% par Sirona BidCo.



Sirona Bidco est la société tête du groupe Seqens en France ; et c'est à son niveau que s'exerce la gouvernance du groupe Seqens. Figure en conséquence ci-dessous un résumé des statuts de Sirona Bidco.

<b>Titres émis et droits attachés</b>	
<i>Capital Social</i> (article 7 des statuts)	Le capital social est égal à 907 163 874 €, divisé en 907 163 874 actions de 1 € de nominal, intégralement libérées.
<i>Modification du capital social</i> (article 8 des statuts)	Sous réserve de l'autorisation préalable du Comité de Surveillance conformément aux stipulations du pacte d'actionnaires de droit français conclu le 16 décembre 2021 entre les associés de la société luxembourgeoise Sirona Parent (le « <b>Pacte</b> »), elle-même actionnaire de contrôle de Sirona Bidco, le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti dans les conditions prévues par la loi par une décision collective des associés.
<i>Droits et obligations attachés aux actions</i> (article 11 des statuts)	Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Elle donne en outre droit à un vote et à la représentation lors des décisions collectives, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication des documents sociaux expressément prévus par la loi et par les Statuts.
<i>Transmission des actions</i> (article 10 des statuts)	Le transfert de propriété des actions résulte de l'inscription des actions au compte du cessionnaire. La transmission des actions s'opère par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement signé par le cédant.
<i>Affectation et répartition des bénéfices - dividendes</i> (article 20 des statuts)	Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, la collectivité des associés décide d'inscrire celui-ci en tout ou partie à un ou plusieurs postes de réserves, de le reporter à nouveau ou de le distribuer. La collectivité des associés peut également décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. La collectivité des associés a la faculté d'accorder à chaque associé, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire, en actions ou en actifs de la Société.
<i>Dissolution - Liquidation</i> (article 23 des statuts)	La Société est dissoute à l'expiration de la durée fixée par les Statuts ou de façon anticipée par décision collective des associés. La Société est en liquidation dès lors que sa dissolution est prononcée. Le produit net de la liquidation après remboursement aux associés du montant nominal et non amorti de leurs actions est réparti entre les associés en proportion de leur participation dans le capital social.
<b>Gouvernance</b>	
<i>Administration et contrôle de la société</i> (articles 12 à 13 des statuts)	<u>Président</u> La Société est dirigée, représentée et administrée par un Président, personne physique ou morale, associé ou non de la Société, qui peut être assisté d'un ou plusieurs Directeurs Généraux. Le Président est nommé par le Comité de Surveillance pour une durée indéterminée. Les fonctions du Président prennent fin au terme de son mandat, par sa démission, son interdiction de gérer, son incapacité ou sa révocation, son décès s'il est une personne physique, ou sa dissolution s'il est une personne morale. Sous réserve des stipulations du Pacte, le Président est révocable, à tout moment et sans préavis, par le Comité de Surveillance, sans que cette révocation n'ait à être motivée (ad nutum). Dans les rapports avec les tiers, le Président représente la Société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de son objet social. A l'égard de la Société et des associés, les pouvoirs du Président peuvent être soumis à d'autres limitations de pouvoirs, statutaires ou non, notamment au titre du Pacte, ces limitations n'étant pas opposables aux tiers. <u>Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Délégués</u> Le Comité de Surveillance peut nommer, sur proposition du Président, un ou plusieurs Directeurs Généraux et un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, personnes physiques ou morales, associés ou non de la Société pour une durée indéterminée. Les

	<p>fonctions des Directeurs Généraux et des Directeurs Généraux Délégués prennent fin dans les mêmes conditions que celles du Président.</p> <p>Les Directeurs Généraux et les Directeurs Généraux Délégués ont pour mission d'assister le Président dans l'exercice de sa mission. Ils disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Président. À l'égard de la Société, les Directeurs Généraux et les Directeurs Généraux Délégués sont soumis aux mêmes limitations de pouvoirs, statutaires ou non (notamment au titre du Pacte), que le Président. Le Président peut en outre imposer d'autres restrictions aux pouvoirs d'un Directeur Général.</p> <p><u>Comité exécutif (directoire)</u></p> <p>Le Président est assisté dans l'exercice de ses fonctions de gestion par un comité exécutif (le Directoire) dont les membres peuvent être des personnes physiques, salariées ou non de la Société. Le Président, les Directeurs Généraux et les Directeurs Généraux Délégués sont de plein droit membres du Directoire. Le Président de la Société est de plein droit Président du Directoire. Les autres membres du Directoire sont nommés par le Président. Les membres du Directoire sont nommés pour une durée indéterminée.</p> <p>Le Président peut consulter le Directoire sur tous les actes relevant de la gestion de la Société et de ses filiales. Le Directoire détermine les orientations stratégiques de la Société et en assure la mise en œuvre sous le contrôle du Comité de Surveillance.</p> <p><u>Comité de Surveillance</u></p> <p>Le Comité de Surveillance est composé de six membres au moins. Ses membres sont nommés parmi les personnes physiques ou morales associées ou non, par décision collective des associés, dans les conditions stipulées dans le Pacte. Sous réserve des stipulations du Pacte, les membres du Comité de Surveillance sont nommés pour une durée indéterminée.</p> <p>Le Comité de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société et de ses filiales par le Président, les Directeurs Généraux, les Directeurs Généraux Délégués et le Directoire. S'il le souhaite, le Comité de Surveillance présente à la collectivité des associés ses observations sur les rapports du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice clos.</p> <p>Certaines décisions relatives à la Société et à ses filiales ne peuvent être prises par le Président, les Directeurs Généraux ou les Directeurs Généraux Délégués ou la collectivité des associés qu'avec l'autorisation préalable du Comité de Surveillance, statuant dans les conditions prévues au Pacte.</p> <p>Le Comité de Surveillance décide l'identité de la personne physique ou morale qui sera représentante de la Société aux assemblées générales d'associés de sa ou de ses filiales. Le Comité de Surveillance peut convoquer la collectivité des associés.</p> <p>Le Comité de Surveillance approuve, préalablement à toute convocation de la collectivité des associés par le Président, l'ordre du jour et le texte des résolutions qui seront soumises à l'approbation des associés par le Président. Sous réserve des conditions particulières prévues au Pacte, le Comité de Surveillance bénéficie, de la part du Président et du Directoire, d'une information permanente sur la marche de la Société. Le Président du Comité de Surveillance peut notamment, sur simple demande, avoir une copie des registres sociaux et registres des mouvements de titres / comptes d'associé, des comptes annuels de la Société au cours des trois derniers exercices et des rapports du Président et des Commissaires aux comptes des trois derniers exercices. Le Comité de Surveillance pourra établir tout comité spécifique de son choix, en fonction de ses besoins, et en fixer les attributions, conformément aux stipulations du Pacte.</p>
--	---

### **1.3 Informations relatives aux organes sociaux de Seqens**

#### **1.3.1 Président de Seqens**

Comme indiqué ci-dessus, Seqens est gérée, représentée et administrée par un président, personne physique ou morale.

A la date du présent document, le Président de Seqens est Sirona BidCo, une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33 167 - 69 134 Lyon Métropole sous le numéro 901 538 447.

A titre de mesure d'ordre intérieur, les pouvoirs du Président sont limités par le Pacte. Aux termes du Pacte, certaines décisions relatives à Seqens ne peuvent être prises par le Président qu'avec l'autorisation préalable du Comité de Surveillance de la société Sirona BidCo. Ces décisions concernent notamment les modifications statutaires, la gouvernance, la réorganisation juridique, les activités stratégiques, l'endettement, les comptes sociaux, les procédures judiciaires, les modifications capitalistiques

### 1.3.2 Gouvernance

Conformément aux statuts de Seqens, les décisions suivantes sont réservées aux associés :

Décisions Extraordinaires :

- (i) augmentation, réduction ou amortissement de capital social ;
- (ii) fusion, scission, apport partiel d'actifs, liquidation ou dissolution ;
- (iii) modification des présents statuts, sauf pour le transfert du siège social en France ;
- (iv) transformation en société d'une autre forme.

Décisions Ordinaires :

- (i) approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;
- (ii) distribution faite à l'associé unique ou aux associés en dehors de l'approbation annuelle des comptes, à l'exception des acomptes sur dividendes ;
- (iii) nomination et révocation du président, fixation de sa rémunération et détermination de ses pouvoirs ;
- (iv) nomination et révocation d'un ou plusieurs directeurs généraux, fixation de leur rémunération et détermination de leurs pouvoirs ;
- (v) nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- (vi) émission d'emprunts obligataires ;
- (vii) prorogation de la durée de la Société ;
- (viii) agrément des transmissions d'Actions ;
- (ix) toute autre décision devant être prise collectivement et n'entrant pas dans la liste visée ci-dessus.

## 1.4 Informations relatives aux activités de Seqens

L'Initiateur fait partie du groupe Seqens, anciennement Novacap.

Fondé en 2003, le groupe Seqens (anciennement Novacap) est un acteur mondial intégré de solutions pharmaceutiques et ingrédients de spécialité, disposant d'une large gamme de produits, de services et de technologies.

Le groupe propose à ses clients des services de fabrication à façon pour les marchés pharmaceutiques et de spécialités ainsi qu'un large portefeuille de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et de produits de spécialité.

Plus précisément, le groupe Seqens est leader dans deux principaux domaines :

- les activités de synthèse pharmaceutiques, organisées en deux unités opérationnelles, à savoir (i) la branche CDMO (contract development and manufacturing organization), spécialisée dans les services de développement et de fabrication à façon d'ingrédients pharmaceutiques et (ii) la branche EDS, spécialisée dans la production et la distribution des substances médicamenteuses essentielles, comme par exemple l'aspirine et le paracétamol ; et
- les activités liées aux ingrédients de spécialité, organisées en cinq unités opérationnelles, à savoir (i) les spécialités sur mesure, (ii) les spécialités avancées, (iii) les solvants et spécialités phénoliques, (iv) les acides et dérivés et (v) les cosmétiques.

Depuis 2010, le groupe Seqens a déployé une stratégie de croissance externe ambitieuse, que ce soit en Europe, aux Etats-Unis et en Asie, avec plus d'une dizaine d'acquisitions à son actif dans le secteur des solutions pharmaceutiques et des ingrédients de spécialité.

Ces acquisitions ont été réalisées par l'intermédiaire de l'Initiateur.

Au 30 juin 2023, le groupe Seqens employait 3 257 salariés dans le monde et Seqens 174 salariés.

Comme reflété dans l'organigramme qui figure au paragraphe 1.2.1 « Actionnariat direct et indirect de Seqens » ci-dessus, Seqens est la société holding qui détient directement les sociétés opérationnelles du groupe. Elle gère ainsi un portefeuille constitué d'un ensemble d'activités industrielles spécialisées dans le développement et la fabrication de principes actifs pharmaceutiques ainsi que la fabrication d'ingrédients chimiques de spécialité.

Elle assure également un rôle de support des services communs (informatique, logiciels, finance et fiscalité, ressources humaines, innovation et R&D, sécurité et environnement, excellence opérationnelle, support industriels,...) pour l'ensemble des sociétés du groupe, et facture à ce titre des prestations.

## **1.5 Commissaires aux comptes**

A été nommé commissaire aux comptes de Seqens pour 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'approbation de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

*Commissaire aux comptes titulaire :*  
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT  
63 rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine  
672 006 483 RCS Paris

## 2. INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES RELATIVES A SEQENS

### 2.1 Bilan – Situation financière – Résultats de Seqens (comptes annuels)

#### 2.1.1 Bilan

Les comptes sociaux de Seqens sont annexés en Annexe 2.1.1<sup>2</sup> du présent document.

Au 31 décembre 2022, le bilan comptable simplifié de Seqens était le suivant :

<b>ACTIF</b>	<b>(en K€)</b>
Immobilisation incorporelles	46 757
Immobilisations corporelles	6 691
Immobilisations financières	895 470
<i>Total Actif immobilisé</i>	948 918
Stocks	-
Créances	211 147
Disponibilités et divers	16 168
<i>Total Actif circulant</i>	227 315
Ecart de conversion d'actif	8 274
<b>TOTAL</b>	<b>1 184 507</b>

<b>PASSIF</b>	<b>(en K€)</b>
Capital social	359 764
Capitaux propres	717 626
Provisions pour risques et charges	9 832
Dettes financières	10 872
Dettes d'exploitation	11 939
Dettes diverses	270 257
Ecart de conversion passif	6 458
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 984</b>

#### 2.1.2 Situation financière et résultats

Comme indiqué ci-dessus, Seqens détient un portefeuille d'activités constitué d'un ensemble industriel spécialisé dans le développement et la fabrication de principes actifs pharmaceutiques ainsi que la fabrication d'ingrédients chimiques de spécialité.

Elle assure également la gestion des services administratifs communs (informatique, juridique, finance et fiscalité, ressources humaines, innovation et R&D, qualité, sécurité et environnement, excellence opérationnelle, support industriels...) pour l'ensemble des entités industrielles qu'elle détient, et leur facture à ce titre des prestations de services.

Le chiffre d'affaires de Seqens est donc constitué exclusivement des prestations de services rendues aux filiales industrielles françaises dans le cadre du support des services partagés du groupe. Elle a réalisé à ce titre un chiffre d'affaires de 20 122 k€ sur l'exercice 2022.

---

<sup>2</sup> Il convient de noter que le tableau figurant en page 24 des comptes annuels de Seqens contient une erreur matérielle : comme indiqué notamment au point 3 « Faits Marquants » (page 6 des comptes) et en note 4 des notes au bilan (page 13), Seqens a comptabilisé une dépréciation de 109 millions d'euros au 31 décembre 2022. La valeur nette des titres détenus dans PCAS s'élève donc, au 31 décembre 2022, à 87 331 K€

## **2.2 Chiffres clés du groupe Segens sur une base consolidée**

Segens n'établit pas de comptes consolidés.

Des comptes consolidés sont établis au niveau de Sirona Holdco S.à.r.l.

En 2022, Sirona Holdco S.à.r.l, et ses filiales ont enregistré un chiffre d'affaires de 1,355 milliards d'euros. Le résultat opérationnel courant du groupe (après dotations aux amortissement et provisions et produits et charges non courants) s'est élevé à 20,7 millions d'euros sur l'exercice. Dans un contexte macroéconomique marqué par une forte inflation sur les énergies et les matières premières ainsi que de fortes tensions sur les flux de produits entre zones géographiques mondiales, le groupe a ainsi su poursuivre sa croissance et a démontré sa capacité à maintenir ses marges sur l'ensemble de ses activités.

Les activités de développement et production de principes actifs pharmaceutiques ont montré une forte résilience et notamment de segment Consumer Healthcare dont le chiffre d'affaires et l'EBITDA ont atteint 410,1 millions d'euros et 122 millions d'euros respectivement. Les activités de spécialités chimiques (segment d'ingrédients de spécialités et segment solvants et spécialités phénoliques) ont poursuivi leur croissance en volumes tout en préservant leurs marges dans un contexte de forte inflation.

Après prise en compte des frais financiers du groupe qui se sont élevés à 53,0 millions d'euros et correspondent essentiellement à la dette d'acquisition du groupe mise en place en décembre 2021 ainsi que d'une charge d'impôt société de 8,9 millions d'euros le résultat net du groupe avant intérêts minoritaires affiche une perte de 31,6 millions d'euros pour l'exercice 2022.

Le total du bilan consolidé du groupe à 2 387,4 millions d'euros au 31 décembre 2022, dont 898,8 millions d'euros de capitaux propres.

## **2.3 Financement de l'Offre**

### **2.3.1 Coûts liés à l'Offre**

Le montant global des frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que de tous experts et autres consultants et les frais de publicité et de communication est de l'ordre de 400K€.

### **2.3.2 Mode de financement de l'Offre**

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions serait apportée à l'Offre, le montant total de la contrepartie en numéraire devant être payée par l'Initiateur aux actionnaires ayant apporté leurs titres à l'Offre s'élèverait à 19 790 816 €.

Le financement des sommes dues par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre sera réalisé sur ses ressources propres et tirage de lignes de crédit disponibles pour l'ensemble du groupe Segens.

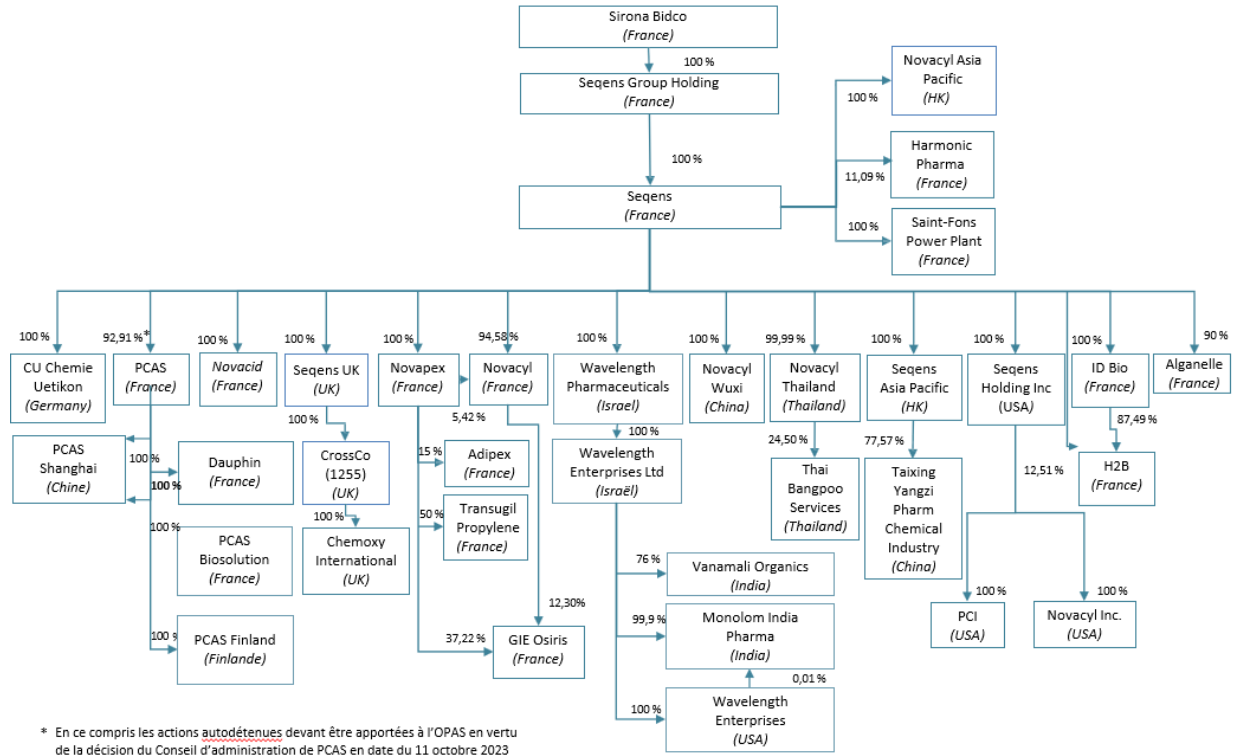
## **2.4 Informations complémentaires**

Le rapport de l'expert indépendant désigné par PCAS figure dans la note en réponse établie par PCAS, disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de PCAS ([www.pcas.com](http://www.pcas.com)). Ce rapport porte sur les conditions financières de l'Offre et conclut à son caractère équitable pour les actionnaires minoritaires.

Sont reproduits en Annexe 2.4 au présent document les principaux communiqués de presse institutionnels, non liés à l'Offre, publiés par Seqens depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 2.5 Filiales de Seqens

A la date de dépôt du présent document, Seqens contrôlait les sociétés ci-dessous :



### **3. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT**

#### **3.1 Nom et fonction des personnes responsables des informations relatives à Seqens**

Sirona BidCo, représentée par M. Pierre Luzeau  
*Président*

#### **3.2 Attestation des personnes responsables des informations relatives à Seqens**

*« Nous attestons que le présent document qui a été déposé le 31 octobre 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour d'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de PCAS.*

*Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »*

Sirona BidCo, Président, représentée par M. Pierre Luzeau

#### **3.3 Responsables du contrôle des comptes**

*Commissaire aux comptes titulaire*

PricewaterHouseCoopers Audit  
63 rue de Villiers  
92200 Neuilly sur Seine



**ANNEXE 2.1.1**

**Comptes sociaux de Seqens au 31 décembre 2022**

**SEQENS SAS**

**CLOTURE DES COMPTES AU**

**31/12/2022**

**COMPTES ANNUELS**

## BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortisse- ment	Net 2022	Net 2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	6 353	6 353		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	38 505	33 162	5 344	5 897
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 899		1 899	1 545
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	46 757	39 514	7 243	7 441
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 920	3 939	981	1 433
Immobilisations en cours	1 771		1 771	701
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	6 691	3 939	2 752	2 134
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	802 171	114 069	688 101	638 546
Créances rattachées à des participations	92 147		92 147	89 117
Autres titres immobilisés				
Prêts				28 000
Autres immobilisations financières	1 152		1 152	827
Total immobilisations financières	895 470	114 069	781 401	756 489
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>948 918</b>	<b>157 523</b>	<b>791 396</b>	<b>766 065</b>
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	194		194	79
Clients et comptes rattachés	9 942		9 942	5 740
Autres créances	201 011		201 011	141 200
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	211 147		211 147	147 020
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :	4		4	4
Disponibilités	14 676		14 676	7 823
Charges constatées d'avance	1 488		1 488	1 281
Total disponibilités et divers	16 168		16 168	9 108
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>227 315</b>		<b>227 315</b>	<b>156 128</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	8 274		8 274	2 551
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 184 507</b>	<b>157 523</b>	<b>1 026 984</b>	<b>924 743</b>

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

1

CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2022  
COMPTES ANNUELS

**SEQENS**

## BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2022	Net 2021
<b>SITUATION NETTE</b>			
Capital social ou individuel Dont versé :	359 764	359 764	226 891
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		499 222	30 721
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		1 864	1 864
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		8 532	8 532
Report à nouveau		(50 932)	(33 049)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>(112 892)</b>	<b>(17 883)</b>
<i>Total situation nette</i>		<i>705 558</i>	<i>217 075</i>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		12 067	10 827
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>717 626</b>	<b>227 902</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		8 488	2 692
Provisions pour charges		1 343	1 965
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>9 832</b>	<b>4 657</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 496	10 054
Emprunts et dettes financières divers		377	471 076
<i>Total dettes financières</i>		<i>10 872</i>	<i>481 131</i>
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 370	5 013
Dettes fiscales et sociales		7 569	8 144
<i>Total dettes d'exploitation</i>		<i>11 939</i>	<i>13 157</i>
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		659	108
Autres dettes		269 597	195 779
<i>Total dettes diverses</i>		<i>270 257</i>	<i>195 887</i>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance			
<b>DETTES</b>		<b>293 069</b>	<b>690 174</b>
Écarts de conversion passif		6 458	2 010
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 026 984</b>	<b>924 743</b>

CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2022  
COMPTES ANNUELS

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

2

**SEQENS**

## COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

Rubriques	France	Export	Net 2022	Net 2021
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 698	1 424	20 122	18 627
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>18 698</b>	<b>1 424</b>	<b>20 122</b>	<b>18 627</b>
Production stockée				
Production immobilisée			642	108
Subventions d'exploitation			127	110
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			650	76
Autres produits			49	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>21 588</b>	<b>18 922</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			15 388	14 047
<b>Total charges externes</b>			<b>15 388</b>	<b>14 047</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES</b>			<b>710</b>	<b>610</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			13 518	13 341
Charges sociales			5 403	5 490
<b>Total charges de personnel</b>			<b>18 921</b>	<b>18 831</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 008	2 973
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				476
<b>Total dotations d'exploitation</b>			<b>3 008</b>	<b>3 449</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 458</b>	<b>1 970</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>41 486</b>	<b>38 907</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(19 897)</b>	<b>(19 985)</b>

## COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

Rubriques	Net 2022	Net 2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(19 897)</b>	<b>(19 985)</b>
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	27 016	35 047
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 018	2 357
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 308
Différences positives de change	19 793	10 489
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>58 827</b>	<b>50 201</b>
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	114 796	2 692
Intérêts et charges assimilées	17 768	16 551
Différences négatives de change	19 071	12 531
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>151 634</b>	<b>31 774</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(92 807)</b>	<b>18 428</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>(112 704)</b>	<b>(1 557)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5	4
Produits exceptionnels sur opérations en capital		44 862
Reprises sur provisions et transferts de charges	320	46
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>325</b>	<b>44 913</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	82	214
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		58 616
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 560	2 697
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 642</b>	<b>61 527</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(1 317)</b>	<b>(16 614)</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(1 129)	(289)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>80 741</b>	<b>114 036</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>193 633</b>	<b>131 919</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>(112 892)</b>	<b>(17 883)</b>

CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2022  
COMPTES ANNUELS

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

4

**SEQENS**

## ANNEXE

### SOMMAIRE

<b>I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>6</b>
2. Activité .....	6
3. Faits marquants de l'exercice .....	6
4. Evénements importants survenus depuis la clôture.....	6
<b>II. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>7</b>
1. Changements de méthode comptable .....	7
2. Changements de méthode d'évaluation .....	7
3. Changement de méthode de présentation .....	7
4. Immobilisations incorporelles .....	7
5. Immobilisations corporelles .....	7
6. Participations et autres titres .....	8
7. Autres immobilisations financières .....	8
8. Créances .....	8
9. Valeurs mobilières de placement et disponibilité .....	8
10. Frais d'émission d'emprunt .....	8
11. Provisions réglementées .....	8
12. Provisions pour retraite et engagements assimilés .....	9
13. Autres provisions .....	9
14. Opérations en devises .....	9
15. Instruments financiers .....	9
16. Ecart de conversion .....	10
17. Intégration fiscale .....	10
18. Centralisation de trésorerie .....	10
19. Gestion des risques de change .....	10
20. Transactions entre parties liées .....	10
<b>III. NOTES SUR LE BILAN .....</b>	<b>12</b>
1. Immobilisations incorporelles et corporelles .....	12
2. Immobilisations financières .....	12
3. Capitaux propres .....	13
4. Seqens pratique l'amortissement fiscal maximal ; elle enregistre sous forme de provision réglementée l'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.Provisions.....	14
5. Echéancier des créances et des dettes .....	16
6. Emprunts et dettes financières divers .....	17
7. Charges et produits constatés d'avance .....	18
8. Charges à payer .....	18
9. Produits à recevoir .....	19
<b>IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>19</b>
1. Chiffre d'affaires .....	19
2. Transactions avec les parties liées .....	19
3. Résultat exceptionnel .....	20
4. Ventilation de l'impôt .....	21
5. Situation fiscale latente .....	21
6. Intégration fiscale .....	21
<b>V. AUTRES INFORMATIONS.....</b>	<b>22</b>
1. Créances et dettes avec les parties liées .....	22
2. Identité de la société consolidante et exemption de consolidation .....	22
3. Effectif de la société à fin d'année .....	22
4. Engagements financiers .....	23
5. Filiales et participations .....	24

## I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### 2. Activité

La société gère et finance un portefeuille constitué d'un ensemble d'activités industrielles spécialisées dans la chimie de base organique et minérale.

Elle assure également un rôle de support des services communs (économie et finance, informatique, ...) pour l'ensemble des sociétés du Groupe, et facture à ce titre des prestations.

Seqens est détentrice d'un savoir-faire dans la production de produits salicylés ; elle en fait bénéficier ses différentes filiales moyennant des redevances d'exploitation. Elle bénéficie également d'un accord d'approvisionnement exclusif sur les productions réalisées au Brésil par Solvay (ex-Rhodia) dans ce domaine, dont elle fait également bénéficier ses filiales.

### 3. Faits marquants de l'exercice

En date du 16 décembre 2021, Eurazeo, actionnaire majoritaire de Seqens Group Holding (tête du Groupe auquel appartient la société) ainsi que ses autres actionnaires minoritaires, ont cédé leurs participations dans le capital de Seqens Group Holding à la société Sirona Bidco elle-même détenue par 3 holdings Luxembourgeoises dont la tête de Groupe est Sirona Parent.

A cette même date SK Capital, société d'investissement privée, a acquis la majorité du capital de Sirona Parent, devenant ainsi l'actionnaire majoritaire du Groupe Seqens.

En 2021 suite au changement d'actionnaires du Groupe, Seqens SAS a remboursé la dette obligataire préexistante ainsi que le crédit court terme dont bénéficiait Seqens SAS, au moyen de l'entrée en vigueur d'un contrat de crédit signé le 16 décembre 2022 entre Sirona Bidco et un pool de prêteurs. De ce fait Sirona Bidco a accordé à Seqens SAS une avance actionnaire afin qu'elle rembourse en date du 16 décembre 2021 la dette bancaire préexistante de 469 m€. Cette avance ayant été capitalisée en date du 21/10/2022.

Le 20 mai 2022 la société Wavelength Intermediate (société du Groupe Seqens) a transféré les titres de sa filiale Wavelength Pharmaceutical par cascade à Seqens SAS qui détient désormais 100% de cette filiale pour un montant de 158m€. Ce rachat de titres s'est fait en contrepartie d'une augmentation de capital.

Sur l'exercice 2022 Seqens a également pris des parts complémentaires dans la société Alganelle qu'elle détenait auparavant pour atteindre un pourcentage de détention de 90%. Seqens détient également 100% des parts de Saint Fons Power Plant (SFPP), une société créée en octobre 2022 qui a pour objet l'exploitation d'une ligne de cogénération visant à produire de la vapeur haute pression et de l'électricité à partir de gaz naturel, vendue sur le marché.

Compte tenu des résultats de la société PCAS, un test de dépréciation sur les titres de cette société a été réalisé au 31 décembre 2022 en comparant la valeur d'inventaire, basée sur la valeur boursière de l'action, à la valeur comptable.

Il résulte de ce test une perte de valeur des titres de la société PCAS, entraînant la comptabilisation d'une dépréciation d'un montant de 109 millions d'euros au 31 décembre 2022

### 4. Evènements importants survenus depuis la clôture

#### Risque géopolitique lié à une situation de conflit majeur entre 2 pays.

Depuis le mois de février 2022, la guerre en Ukraine est un événement majeur qui a des répercussions directes et indirectes sur l'économie mondiale.



Seqens SAS n'a pas identifié une exposition particulière aux risques géopolitiques actuels, outre les potentiels effets systémiques, notamment sur les coûts de l'énergie.

## II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ici sont établis conformément aux règles et principes édictés par la réglementation française.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et permanence des méthodes, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 1. Changements de méthode comptable

Aucun changement dans les méthodes comptable n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

### 2. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

### 3. Changement de méthode de présentation

Les documents figurant dans les pages qui suivent sont présentés suivant les mêmes méthodes que lors des exercices précédents.

### 4. Immobilisations incorporelles

#### ▪ Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais engagés pour l'acquisition de certaines des filiales industrielles ; amortis sur une durée de 3 ans, ils sont totalement amortis depuis 2005.

#### ▪ Logiciels

Les logiciels acquis ou créés sont immobilisés et amortis de manière linéaire sur une durée de 6 ans pour les logiciels de gestion ou industriels, 3 ans pour les logiciels bureautiques, à compter de leur acquisition ou mise en exploitation.

Toutefois, si des dispositions fiscales plus favorables permettent de pratiquer un amortissement accéléré, un amortissement dérogatoire est constaté pour le complément.

#### ▪ Brevets, licences, savoir-faire

Le savoir-faire est amorti de manière linéaire sur 3 ans.

### 5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire sur leur durée d'utilisation prévue ; lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévisible distincte de celle de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre.

Les durées d'utilisation sont définies pour chaque immobilisation ; lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

- matériel de bureau et informatique.....3 ans
- mobilier de bureau .....10 ans

Par ailleurs, si des dispositions fiscales plus favorables permettent de pratiquer un amortissement accéléré, un amortissement dérogatoire est constaté pour le complément. L'amortissement dégressif est pratiqué chaque fois que les règles et usages le permettent.

## **6. Participations et autres titres**

---

Les titres de participation et les autres titres sont évalués à leur coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation correspondant à la différence entre les deux valeurs est constatée.

## **7. Autres immobilisations financières**

---

Les prêts et autres immobilisations financières figurent à l'actif pour leur valeur historique, c'est-à-dire la valeur pour laquelle ils sont entrés en comptabilité.

Une dépréciation est constatée si un risque d'irrecouvrabilité de cet actif est avéré.

## **8. Créances**

---

Les créances sont inscrites dans les comptes pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée en cas de risque avéré d'irrecouvrabilité de tout ou partie de ces créances.

## **9. Valeurs mobilières de placement et disponibilité**

---

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **10. Frais d'émission d'emprunt**

---

Les frais encourus lors des émissions d'emprunts sont donc pris en totalité dans les charges de l'exercice de signature du nouvel emprunt.

## **11. Provisions réglementées**

---

Les provisions réglementées sont constituées par les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables.

## 12. Provisions pour retraite et engagements assimilés

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite et engagements assimilés.

Les engagements conservés par la société sont provisionnés dans les comptes de la société. Les variations des provisions ainsi constatées (variations liées aux écarts actuariels sur les hypothèses de calcul des provisions, ainsi qu'aux modifications des bases de calcul) sont intégralement comptabilisées en résultat de l'exercice au cours duquel elles surviennent.

Principes appliqués pour l'élaboration des comptes annuels de l'exercice 2021

Au titre du changement de méthode comptable (voir la note 1. Changements de méthodes comptables), la société a ajusté sa provision en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021 pour un montant de 377 k euros.

## 13. Autres provisions

Une provision pour charge future est constituée lorsqu'il existe pour la société un risque de perte d'avantages économiques, soit du fait d'un litige, soit d'un engagement pris par elle dans le cadre de son exploitation, et que ce risque peut être évalué de façon certaine.

## 14. Opérations en devises

Seqens a mis en place des contrats de change interne sur le dollar US, le CNY, le CAD et le GBP, les contrats de change interne permettent de garantir aux filiales la gestion de leur change de devises à un cours garanti. Seqens prend à son compte tous les risques de change inhérent à ces devises. Peut adhérer à cette convention toute société détenue majoritairement, directement ou indirectement, par Seqens.

## 15. Instruments financiers

### Couvertures de taux :

Seqens a contracté auprès d'organismes bancaires des contrats de couverture de taux afin de pallier au risque de fluctuations du taux d'intérêt de sa dette.

La charge financière est constatée pour le montant net de la couverture dans les frais financiers du compte d'exploitation.

### Couvertures de devises :

Seqens centralise également les flux en devises des sociétés du Groupe afin de constituer auprès d'organismes bancaires des couvertures de devises. Puis un contrat de change interne, défini également en tant qu'instrument financier, a été mis en place entre Seqens et certaines entités du Groupe afin qu'elles puissent couvrir leurs expositions aux devises (USD, CNY, GBP, CAD).

### Comptabilisation :

Les instruments financiers sont qualifiés de couvertures efficaces lorsqu'ils repliquent parfaitement les variations des éléments couverts. Ainsi, les gains et pertes latentes de ces instruments de couverture, correspondant aux variations de valeur de l'instrument financier, impactent le bilan et/ou le compte de résultat de manière symétrique à l'élément couvert.

Les gains et pertes latentes des dérivés non qualifiés de couvertures sont comptabilisés dans des comptes de bilan (Instruments dérivés en Position Ouverte Isolée). En effet, les pertes et les gains latents n'étant pas définitivement acquis, l'entreprise reste exposée à un renversement de tendance du marché tant qu'elle n'a pas dénoué sa position.

Ainsi, comme requis par ce nouveau règlement, les pertes et gains latents des dérivés ne pouvant pas être qualifiés de couverture doivent être comptabilisés dans un compte d'instrument de trésorerie en contrepartie d'un compte de bilan transitoire en attendant le dénouement de ces dérivés.

Les pertes latentes ont fait l'objet d'une provision en résultat financier..

#### **16. Ecarts de conversion**

---

Les comptes de dettes et créances libellés en devises (hors zone Euro) sont réévalués suivant les cours officiels à la date de clôture ; l'écart constaté figure en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan.

Le cas échéant, les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques et charge.

#### **17. Intégration fiscale**

---

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe Seqens Group Holding.

A ce titre, suivant les conventions conclues avec celle-ci, la société prend à sa charge l'impôt et les taxes annexes dans les conditions qui auraient été les siennes en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie ou le surcoût éventuel issu de l'intégration fiscale est appréhendé dans les comptes de la société mère.

#### **18. Centralisation de trésorerie**

---

SEQENS est la société centralisatrice du groupe dans un contrat de centralisation de trésorerie visant à optimiser la gestion de la trésorerie des membres de cette centralisation.

A ce titre, elle centralise chaque jour les excédents ou insuffisances de trésorerie de chacun de ses partenaires, en constatant en contrepartie une créance ou une dette à son encontre ; ces flux font l'objet d'une rémunération mensuelle.

Ce contrat intègre les sociétés filiales NOVACID, NOVAPLEX, NOVACYL SAS en France, NOVACYL Inc, NOVACYL Asia Pacific, SEQENS Asia Pacific, SEQENS GROUP HOLDING, CU Chemie Uetikon, DAUPHIN Participation, PCAS Canada, PCAS Finland, PCAS France, SEQENS UK Bidco, Crossco 1225, Chemoxy, PCI Synthesis, SEQENS US HOLDING ainsi que SAINT FONTS POWER PLANT.

La trésorerie prêtée est comptabilisée en « autres créances » et la trésorerie collectée en « autres dettes » (groupe et associés).

#### **19. Gestion des risques de change**

---

Les sociétés détenues par Seqens gèrent des flux importants en dollars US, CNY et autres devises utilisées pour les membres du groupe pour lesquels la balance, pour chaque société prise individuellement, se trouve déséquilibrée.

Afin de mutualiser la gestion de ces flux et en centraliser le risque, Seqens a conclu avec la plupart de ses filiales une convention de gestion du risque de change par laquelle elle centralise tous les flux des filiales adhérentes.

#### **20. Transactions entre parties liées**

---

Les transactions analysées à ce niveau correspondent aux opérations réalisées avec l'ensemble des filiales directes ou indirectes détenues à plus de 20 % par la société mère du groupe ou avec ses actionnaires.

Les parties liées telles que définies par le code de commerce englobent notamment :

- toutes les entités susceptibles d'intégration globale ;
- toutes les entités sous contrôle conjoint et influence notable ;
- les dirigeants de la société et les sociétés qu'ils contrôlent ainsi que les membres de leur famille proche.

Une transaction entre parties liées est un transfert de ressources, de services ou d'obligations entre une entité présentant les états financiers et une partie liée, sans tenir compte du fait qu'un prix soit facturé ou non.

### III. NOTES SUR LE BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations	Valeur à l'ouverture	Acquisitions	Reclassements	Cessions/Sorties	Valeur à la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement	6 353				6 353
Concessions, brevets, licences, logiciels	36 501		2 004		38 505
Immobilisations incorporelles en cours	1 545	2 358	(2 004)		1 899
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-			-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>44 399</b>	<b>2 358</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46 757</b>
Installations générales, agencements, aménagements div	1 584				1 584
Matériel de transports	-				-
Matériel de bureau et informatique	3 337				3 337
Immobilisations corporelles en cours	701	1 069	-		1 771
Avances et acomptes	-				-
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>5 622</b>	<b>1 069</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 691</b>
<b>Total des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>50 021</b>	<b>3 428</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>53 448</b>

Amortissements	à l'ouverture	Dotations amort.	Dotations /reprises except.	Cessions	Mise hors service	à la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	6 353					6 353
Concessions, brevets, licences, logiciels	30 605	2 557				33 162
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-					-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>36 958</b>	<b>2 557</b>	<b>-</b>			<b>39 514</b>
Terrains	-	-	-			-
Constructions	-	-	-			-
Installations générales, agencements des const	-	-	-			-
Instal. techniques, matériel et outillages ind.	-	-	-			-
Instal. générales, agecemts, aménagemnts	643	160	-			803
Matériel de transports	-	-	-			-
Matériel de bureau et Informatique, mobilier	2 844	292	-		-	3 136
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>3 487</b>	<b>451</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>3 939</b>
<b>Total des immobilisations corp. et incorpo.</b>	<b>40 445</b>	<b>3 008</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>43 453</b>

Les logiciels sont constitués, pour l'essentiel, du système de gestion intégrée des flux et de la comptabilité de la société ; ce logiciel est amorti sur 6 ans. Les autres logiciels sont généralement amortis sur 3 ans.

#### 2. Immobilisations financières

Immobilisation financières	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions/remboursements	à la clôture
Créances rattachées à des participations	89 117	5 089	2 058	92 147
Autres participations	623 293	158 556		781 849
Correction de la valeur des titres de participation	20 322			20 322
Prêts et autres immobilisations financières	28 827	961	28 636	1 152
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>761 559</b>	<b>164 605</b>	<b>30 694</b>	<b>895 470</b>

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

11

Le 20 mai 2022 la société Wavelength Intermediate (société du Groupe Seqens) a transféré les titres de sa filiale Wavelength Pharmaceutical par cascade à Seqens SAS qui détient désormais 100% de cette filiale pour un montant de 158m€. Ce rachat de titres s'est fait en contrepartie d'une augmentation de capital.

Seqens a également pris des parts complémentaires dans la société Alganelle qu'elle détenait auparavant pour atteindre un pourcentage de détention de 90%

Enfin, Seqens détient depuis octobre 2022, 100% des parts de Saint Fons Power Plant (SFPP) qui a pour objet l'exploitation d'une ligne de cogénération visant à produire de la vapeur haute pression et de l'électricité à partir de gaz naturel, vendue sur le marché.

Le portefeuille des titres de participation a évolué comme suit au cours de la période :

<i>acquisition de titres</i>	Acquisitions ou augmentation
WAVELENGTH PHARMACEUTICAL	158 491
ALGANELLE	55
St FONS POWER PLANT	10
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>158 556</b>
	Cession et Remboursement
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>-</b>

Les frais d'acquisition des titres sont initialement enregistrés en charges externes et sont ensuite incorporés à la valeur des titres au bilan via un compte de transfert de charge du compte de résultat.

Une dépréciation de 109 millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice pour les titres PCAS. Cette dépréciation a été calculée en comparant la valeur d'inventaire, basée sur la valeur boursière de l'action, à la valeur comptable.

### 3. Capitaux propres

Le capital social se compose à la clôture de 22 689 075 763 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 € chacune. La situation nette a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	à l'ouverture	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	à la clôture
Capital en nombre d'actions	22 689 075	13 287 339	-	-	-	-	35 976 414
Valeur nominale	-	-	-	-	-	-	-
Capital social ou individuel	226 891	132 873	-	-	-	-	359 764
Primes d'émission, de fusion,	30 721	468 502	-	-	-	-	499 222
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	1 864	-	-	-	-	-	1 864
Réserves statutaires ou contract.	-	-	-	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	8 532	-	-	-	-	-	8 532
Report à nouveau	(33 049)	-	-	(17 883)	-	-	(50 932)
Résultat de l'exercice	(17 883)	-	-	17 883	-	(112 892)	(112 892)
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	10 827	-	-	-	1 240	-	12 067
<b>Total capitaux propres</b>	<b>227 902</b>	<b>601 375</b>	-	-	<b>1 240</b>	<b>(112 892)</b>	<b>717 626</b>

Seqens pratique l'amortissement fiscal maximal ; elle enregistre sous forme de provision réglementée l'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.

#### 4. Provisions

Provisions	à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la clôture
Provisions pour pertes de change	2 551	8 274	2 551	8 274
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 078	-	336	742
Provisions pour gratifications d'ancienneté	887	142	427	602
Autres provisions pour risques et charges	142	73	-	215
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>4 657</b>	<b>8 488</b>	<b>3 314</b>	<b>9 832</b>
Provisions pour dépréciation sur titres de participation	5 069	109 000	-	114 069
<b>Total des provisions pour dépréciations</b>	<b>5 069</b>	<b>109 000</b>	<b>-</b>	<b>114 069</b>

##### ▪ Risque de change

SEQENS constate une provision pour risque de change pour toute dévaluation d'actif ou augmentation de passif résultant des évolutions des cours de change ; la perte potentielle de change constatée résulte de l'actualisation à la clôture des comptes, créances et dettes détenus sur le cash pooling en US\$.

## ▪ Engagements envers le personnel

NOVACAP évalue chaque année le coût de ses engagements à long terme envers son personnel.

Les calculs des engagements à ce titre ont été faits suivant la méthode des unités de crédit projetées avec le salaire de fin de carrière, en retenant les hypothèses suivantes :		Pour mémoire, les hypothèses ci-dessous avaient été retenues en 2021 :
• Date de calcul	• 31/12/2022 (base arrêtée au 31/10)	• 31/12/2021 (base arrêtée au 31/10)
• Catégories retenues	• Cadres, techniciens/agents de maîtrise, ouvriers/employés, chaque catégorie étant séparée entre hommes et femmes	• Idem
• Turnover	• La table présente une évolution décroissante en fonction de l'âge, pour arriver à un taux nul au-delà de 55 ans, conformément aux observations courantes	• Idem
• Table de mortalité	• TH/TF 00-02 (Vie)	• Idem
• âge de départ à la retraite :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>nés jusqu'en 1955</i> : 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les autres catégories</li> <li>• <i>nés après 1955</i> : 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les autres catégories</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>nés jusqu'en 1955</i> : 63 ans pour les cadres et 61 ans pour les autres catégories</li> <li>• <i>nés après 1955</i> : 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les autres catégories</li> </ul>
• Taux d'inflation	• 1,5 %	• Idem
• Taux d'actualisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3.65 % pour les Indemnités de Fin de Carrière</li> <li>• 3.45 % pour les gratifications d'ancienneté (<i>taux iBoxx de même maturité que la duration des engagements auxquels il se rattache</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0.80 % pour les IFC</li> <li>• 0.60 % pour les gratifications</li> </ul>
• Taux d'augmentation des salaires	• 3.00 %	• Idem
• Convention Collective Nationale	• CCN de la Chimie : Industries Chimiques	• Idem
• Taux de charges sociales	• 46 %	• 47 %

### ✧ Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière

Ces provisions correspondent à l'évaluation des dépenses que l'entreprise aura à effectuer envers son personnel en matière d'indemnités de fin de carrière et d'indemnités de Départ en Retraite.

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en application de la recommandation ANC n°2013-02, à savoir la méthode conforme à la norme IAS 9 révisée (telle que publiée en juin 2011).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette évaluation actuarielle est déterminée annuellement à la date de clôture à partir de formules basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux à appliquer pour actualiser l'obligation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de la clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Le principe retenu pour la valorisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire avec application des charges sociales afférentes. Cette hypothèse, ainsi que l'âge de départ retenu, sont conformes à l'article 16 de la loi



« Fillon » du 21 août 2003 ainsi qu'aux lois de financement de la Sécurité Sociale (LFSS) de 2007 et 2008 sanctionnant la mise à la retraite et l'interdisant avant l'âge de 65 ans à compter de 2010.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue (0,70%), et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre à 741 k€. En faisant varier de plus ou moins 0,5 points le taux d'actualisation retenu, le montant de la provision au 31/12/2022 se situerait entre 702 k€ et 785 k€.

#### ❖ Provisions pour gratifications d'ancienneté

Elles représentent les engagements pris par la société envers son personnel en fonction de son ancienneté au travail ; ces engagements ne sont pas couverts, et sont provisionnés au bilan en totalité.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre à 602 k€. En faisant varier de plus ou moins 0,5 points le taux d'actualisation retenu, le montant de la provision au 31/12/2022 se situerait entre 575 k€ et 631 k€.

#### ❖ Provisions pour dépréciation des titres

Une provision de 5 069 k€ pour dépréciation des titres détenus sur une filiale située en Chine a été comptabilisée, sur base des prévisions futures de résultat de cette filiale.

## 5. Echancier des créances et des dettes

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	92 147	925	91 222
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 152	868	284
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	9 942	9 942	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	5	5	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	1 079	1 079	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	33	33	-
Groupe et associés	1 578	77	1 501
Revalorisation C/C	191	191	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	197 686	197 686	-
Avances et avoirs fournisseurs	441	441	-
Charges constatées d'avance	1 488	1 488	-
<b>Total</b>	<b>305 740</b>	<b>212 733</b>	<b>93 007</b>

#### ❖ Créances rattachées à des participations

Correspond au prêt détenu sur les filiales Thai Bangpoo Services et PCAS.

#### ❖ Dépôts et cautionnements

Les dépôts sont constitués en garantie des différents contrats de location relatifs au siège social conclus en juillet 2017 pour 3, 6 ou 9 ans. Ainsi que des cautions versées suite à la souscription du prêt BPI France.

#### ❖ Avances centrale de trésorerie

Dans le cadre de la convention de centralisation de trésorerie dont SEQENS assure la gestion, la société est amenée à procéder à des avances de trésorerie aux sociétés partenaires pour des besoins ponctuels ; ces sommes sont rémunérées dans les conditions prévues dans la convention. Elles s'élèvent à 197 686 k€ à la clôture.

❖ **Compte courant d'associé**

Seqens a accordé à certaines de ses filiales des avances pour le financement de leurs besoins de trésorerie à court terme.

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi	1 965	1 965	-	-
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	8 531	8 531	-	-
Emprunts et dettes financières divers	377	377	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 370	4 370	-	-
Clients avances reçues et avoirs à rembourser	5 900	5 900	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	6 542	6 542	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA à payer	830	830	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	197	197	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	659	659	-	-
Groupe et associés	164	164	-	-
Revalorisation C/C	62	62	-	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	262 323	262 323	-	-
Autres dettes	1 148	1 148	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>293 069</b>	<b>293 069</b>	-	-

❖ **Instruments financiers**

Au 31 décembre 2022, des pertes latentes sur les instruments dérivés en position ouverte isolée ont été comptabilisées à hauteur de 1.275 k€.

❖ **Collectes centrale de trésorerie**

Dans le cadre de la convention de centralisation de trésorerie dont SEQENS assure la gestion, la société est amenée à collecter la trésorerie excédentaire des sociétés partenaires ; ces sommes sont rémunérées dans les conditions prévues dans la convention. Elles s'élèvent à 262 323 k€ à la clôture.

❖ **Compte courant d'associé**

Les comptes courants concernent des avances ou refacturations entre sociétés du groupe.

**6. Emprunts et dettes financières divers**

Un contrat de financement a été conclu en 2020 pour 3 ans concernant des redevances informatique.

Emprunts et dettes financières diverses	A l'ouverture	Nouveaux emprunts	Emprunts et dettes capitalisés	Intérêts capitalisés	Intérêts courus	Remboursements	A la clôture
Emprunts - dettes Ets crédit à terme	9 524				141	6 156	3 509
Emprunts - dettes Ets crédit à court terme	-	5 000			21		5 021
Concour bancaire	530	1 964				529	1 965
Autres emprunts	1 182					805	377
Dettes rattachées à des participations	469 894		(468 969)	(1 915)	17 039	16 048	-
<b>Total</b>	<b>481 131</b>	<b>6 964</b>	<b>(468 969)</b>	<b>(1 915)</b>	<b>17 201</b>	<b>23 538</b>	<b>10 872</b>

## 7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	A fin 2022	A fin 2021
Contrats informatiques	749	748
Autres contrats informatiques	19	7
Medecine du travail	16	16
Documentation	85	22
Honoraires	35	15
Frais de recrutement	146	68
Locations	274	311
Assurances	-	3
divers travaux informatiques	6	1
Etudes	16	83
salons	129	5
Frais de déplacement	13	1
	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 488</b>	<b>1 281</b>

Seqens n'a pas comptabilisé de produit constaté d'avance en 2021 et 2022.

## 8. Charges à payer

Charges à payer	A fin 2022	A fin 2021
Intérêts courus sur emprunts	31	949
Fournisseurs - factures non parvenues d'exploit.	2 938	2 273
Factures à recevoir d'invest.	564	74
Rémunérations à payer	3 689	4 242
Charges sociales sur rémunérations à payer	1 522	1 708
TVA sur factures à établir	2	240
Etat charges à payer	10	15
Autres charges diverses à payer	42	21
	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 797</b>	<b>9 524</b>

## 9. Produits à recevoir

Produits à recevoir	A fin 2022	A fin 2021
Clients - Factures à Etablir	5 272	1 442
Formation à recevoir	-	38
TVA sur factures non parvenues	147	264
Dégrevement CET et Aides à recevoir	33	27
	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 452</b>	<b>1 772</b>

## IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué exclusivement des prestations de service rendues aux filiales industrielles françaises dans le cadre du support des services partagés du groupe.

### 2. Transactions avec les parties liées

#### ■ Produits et charges d'exploitation

	2022	2021
<b>Produits :</b>		
Prestations de services	12 826	13 677
<b>TOTAL</b>	<b>12 826</b>	<b>13 677</b>
<b>Charges :</b>		
Achats de services	1 222	1 449
<b>TOTAL</b>	<b>1 222</b>	<b>1 449</b>

#### ■ Produits et charges financières

	2022	2021
<b>Produits :</b>		
Dividendes	27 016	35 047
Autres revenus financiers		
<b>TOTAL</b>	<b>27 016</b>	<b>35 047</b>
<b>Charges :</b>		
Frais financiers	17 558	1 117
<b>TOTAL</b>	<b>17 558</b>	<b>1 117</b>

### 3. Résultat exceptionnel

	2022	2021
Amortissement dérogatoire :		
- dotations	(1 560)	(2 697)
+ Reprises	320	46
Étalement Subvention d'investissement	-	-
Dons et libéralités	(82)	(202)
Mali technique de fusion	-	-
Dotations immo mises au rebut	-	-
Produits de cessions des éléments d'actif	-	44 862
VNC des éléments actifs	-	(58 616)
Autres éléments exceptionnels	5	(8)
<b>TOTAL</b>	<b>(1 317)</b>	<b>(16 614)</b>

En date du 16 décembre 2021, les sociétés de la division Mineral détenues par Seqens SAS (Novacarb et Novacogé) ont été cédées aux actionnaires historiques du Groupe Seqens qui les ont conservées dans leur portefeuille. Le Groupe ayant la volonté de se concentrer désormais sur les activités de la pharmacie et de la chimie de spécialité. Le prix de cession des titres était de 44.862 K€ et la valeur des titres était de 58.616 K€ soit une moins-value de 13.754 K€ générée sur l'exercice 2021.

#### 4. Ventilation de l'impôt

Le résultat fiscal de Seqens étant déficitaire, celle-ci n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés.

	Résultat avant impôt	Impôts	Résultat après impôt
Résultat courant	(112 704)	-	(112 704)
Résultat exceptionnel	(1 317)	-	(1 317)
Economie liée à l'intégration fiscale		1 129	1 129
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>(114 021)</b>	<b>1 129</b>	<b>(112 892)</b>

#### 5. Situation fiscale latente

L'allègement fiscal futur résultant de provisions non déductibles constituées au 31 décembre 2022 s'analyse comme suit :

	A fin 2022	A fin 2021
Provision pour retraite	(742)	(1 078)
Suramortissement	-	-
Résultats latents de change	(6 458)	(2 010)
<b>TOTAL</b>	<b>(7 200)</b>	<b>(3 088)</b>

Différé d'un an au plus	25,83%	1 668	519
Différé de plus d'un an	25,83%	192	278

Dans la mesure où la situation fiscale de la société est structurellement déficitaire, cet allègement futur ne pourra en aucun cas donner lieu à une quelconque restitution de la part du Trésor. En conséquence, tout calcul d'actif d'impôt différé serait dénué de sens.

#### 6. Intégration fiscale

Depuis le 01/01/2022, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe Sirona Bidco.

A ce titre, suivant les conventions conclues avec celle-ci, la société prend à sa charge l'impôt et les taxes annexes dans les conditions qui auraient été les siennes en l'absence d'intégration fiscale.

Les déficits reportables de la société générés depuis l'entrée dans le groupe d'intégration peuvent être utilisés sans limitation par la société intégrante

L'économie ou le surcoût éventuel issu de l'intégration fiscale est appréhendé dans les comptes de la société mère.

## V. AUTRES INFORMATIONS

### 1. Créances et dettes avec les parties liées

Aucune transaction visée par la réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées n'a été identifiée.

Les transactions indiquées dans le tableau ci-dessous, bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, et car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

Elles concernent des entreprises liées (telles que définies dans les Règles et Méthodes comptables), ainsi que l'actionnaire principal du groupe SEQENS Group Holding.

	à fin 2022	à fin 2021
<b>Créances</b>		
prêts/avances actionnaires	92 147	117 117
Clients et comptes rattachés	3 267	5 718
Comptes courants	1 769	1 165
Autres créances		
Centralisation de trésorerie	197 686	138 069
<b>TOTAL</b>	<b>294 869</b>	<b>262 069</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunt obligataire		
Fournisseurs et comptes rattachés	222	198
Intégration fiscale - trop perçu des filiales		
Comptes courants	226	190
Centralisation de trésorerie	262 323	194 684
<b>TOTAL</b>	<b>262 771</b>	<b>195 072</b>

### 2. Identité de la société consolidante et exemption de consolidation

Conformément à l'article L.233-17 du code de commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés, car ses comptes et ceux de ses filiales sont consolidés par intégration globale par :

Sirona Holdco
14 Rue rue Edward Steichen
2540 Luxembourg
Société à responsabilité limitée

### 3. Effectif de la société à fin d'année

	2022	2021
Cadres	117	110
Agents de maîtrise	26	30
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>140</b>

CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2022  
COMPTES ANNUELS

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

21

**SEQENS**

#### 4. Engagements financiers

▪ <b>Crédit-bail</b>	La société n'exploite aucune immobilisation corporelle acquise au moyen d'un contrat de crédit-bail. Elle est par contre engagée dans divers contrats de locations simples de véhicules automobiles, matériels informatiques et bâtiment (siège du Groupe) pour des durées s'étalant jusqu'en 2026.
▪ <b>Autres engagements donnés</b>	Les engagements légaux ou conventionnels pris par la société en matière de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Gratifications d'ancienneté,</li><li>- Indemnités de départ en retraite,</li></ul> sont couverts par une provision au passif du bilan.
▪ <b>Engagements financiers</b>	Seqens, en tant qu'entité centralisatrice du cash-pooling du Groupe, se prémunit contre les risques de fluctuation du Dollar, livre sterling, dollar canadien et du Yuan, en vendant ou achetant à terme le montant de Dollars, Livre sterling, ou de Yuan dont elle estime avoir besoin ou au contraire ne pas avoir l'utilité.  Elle a également souscrit des contrats de ventes d'US\$ ou d'achats de CNY par option, qu'elle décidera ou non d'exercer selon les taux de marché aux dates de réalisation potentielles des options.
▪ <b>Autres engagements et garanties</b>	▪ La société SEQENS n'a pas d'autre engagement.



## 5. Filiales et participations

Les participations dans lesquelles la société dispose d'un contrôle (sociétés intégrées) sont résumées dans le tableau ci-dessous (en k€) :

	NOVAPEX sas ECULLY 21 chemin de la Sauvegarde (France)	NOVACYL Asia Pacific Ltd HONG KONG	NOVACYL (Thailand) Ltd BANGPOO (Thailand)	NOVACYL (Wuxi) Pharmaceutical WUXI (Chine)	NOVACYL sas ECULLY 21 chemin de la Sauvegarde (France)	NOVACID sas ECULLY 21 chemin de la Sauvegarde (France)	SEQENS Asia Pacific Ltd HONG KONG	CU chemie UETIKON GmbH Lahr, Allemagne	SEQENS US Holding, Robbinsville, USA	SEQENS UK Bidco
Capital social	30.747	0	4.050	17.434	15.469	3 688	63.253	1.023	67.983	68.546
Autres capitaux propres (y/c résultat net 2022)	71.648	0	2.510	-2.406	41.938	2.702	14.505	50.620	-10.930	13.217
Taux de détention	100%	100%	99,99%	100%	94,58%	100%	100%	100%	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus :										
- valeur brute	54.786	0	3.785	9.169	43 532	3.593	55.028	98.614	62.418	83.127
- valeur nette	54.786	0	3.785	9.169	43 532	3.593	55.028	98.614	62.418	83.127
Prêts et avances non encore remboursés	0	0	943	0	0	0	0	0	40.600	0
Chiffre d'affaires HT (avant élimination des ventes intra-Groupe)	478.715	0	11.191	62.141	156.436	16.083	0	62.060	0	0
Résultat net	27.032	0	-622	2.637	12.040	1.216	13.117	17.666	-2.630	-30
Dividendes distribuées	20.016	0	0	0	0	0	0	7 000	0	0
Observations		(1) (2)	(1)	(1) (3)			(1) (2)			

(1) Les données locales (capital social, autres capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat net) sont indiquées en euro au cours de change à la clôture pour les comptes de bilan et au cours moyen de l'exercice pour les informations concernant le résultat.

(2) La législation de Hong kong n'impose pas de capital minimal

(3) Certaines filiales bénéficient d'une avance actionnaire pour financer leurs besoins de trésorerie à court terme.

	PCAS SA Longumeau	ALGANELLE SAS LE BOURGET DU LAC	Harmonic Pharma Villiers Les Nancy	H2B SAS	ID BIO SAS	WAVELENGTH Pharmaceutical	SAINT FONS POWER PLANT	SEQENS PERSONNAL CARE
Capital social	15.142	33	451	80	100	1.191	10	10
Autres capitaux propres (y/c résultat net 2022)	-15.111	-368	2.466	2.261	2.645	58.131	129	
Taux de détention	84,35%	90%	11,09%	12,51%	100%	100%	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus :								
- valeur brute								
- valeur nette	196.331	558	500	15	1.263	158.491	10	
Prêts et avances non encore remboursés	47.063	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires HT (avant élimination des ventes intra-Gruppe)	189.053	249	65	2.984	2.640	0	5.636	0
Résultat net	-22.281	-116	172	268	-24	1.006	60	
Dividendes distribuées	0	0	0	0	0	0	0	0
Observations								

(1) Les données locales (capital social, autres capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat net) sont indiquées en euro au cours de change à la clôture pour les comptes de bilan et au cours moyen de l'exercice pour les informations concernant le résultat.

(2) La législation de Hong kong n'impose pas de capital minimal

(3) Certaines filiales bénéficient d'une avance actionnaire pour financer leurs besoins de trésorerie à court terme.

<sup>3</sup> Le tableau ci-dessus contient une erreur matérielle : comme indiqué notamment au point 3 « Faits Marquants » (page 6 des comptes) et en note 4 des notes au bilan (page 13), Seqens a comptabilisé une dépréciation de 109 millions d'euros au 31 décembre 2022. La valeur nette des titres détenus dans PCAS s'élève donc, au 31 décembre 2022, à 87 331 K€.

**ANNEXE 2.4**

**Communiqués de presse**



PRESS RELEASE | BEIJING, CHINA - April 6, 2023

**During the meeting between the President of the People's Republic of China H.E. Mr. Xi Jinping and the President of the French Republic, Mr. Emmanuel Macron, Mr. Pierre Luzeau, CEO of Seqens announces investment projects in sustainable production of essential molecules in China**

During the visit of the President of the French Republic to China, the Seqens group has highlighted its historical support for a lasting Franco-Chinese friendship and its commitment to maintain and develop its complementary and value-creating activities in France and China.

Since its creation 20 years ago, Seqens has become a world leader in the development and production of active pharmaceutical ingredients (APIs), pharmaceutical intermediates and specialty ingredients by investing in all its sites, particularly in France and China, in the sustainable production of safer and more environmentally friendly essential molecules.

On the occasion of this important visit, Seqens and the Chinese and French authorities were able to salute once again the extraordinary mobilization of the Chinese teams of Seqens to guarantee a production of paracetamol and paraminophenol even at the height of the health crisis.

And, thanks to its historical position in China, Seqens has announced an investment of nearly 300mRMB in **three major new production capacity projects in China** for the healthcare and cosmetics markets. These three projects will complement Seqens' industrial facilities and investments in Europe with sustainable and competitive production closer to local markets and will support the growing demand of the healthcare and cosmetics markets for safe and sustainable products.

*"I am particularly proud of the recognition of the Chinese and French authorities for the mobilization of the teams at our Taixing and Wuxi sites, which enabled us to maintain essential production at the height of the covid crisis. And, convinced that a lasting Franco-Chinese friendship is both necessary and mutually beneficial, after having invested massively in Europe to strengthen our production of active pharmaceutical ingredients and essential pharmaceutical intermediates, we have decided to rely on local teams to launch 3 great projects in China and thus further strengthen the group's position as a leader committed to sustainable and competitive production as close as possible to our customers,"* says Mr. Pierre Luzeau, CEO of the Seqens group.

*"I would like to thank the Seqens Group and also the local authorities of Taixing City and the Taixing Economic Development Zone for their renewed confidence and support with these three ambitious projects that will allow us to develop our high value-added activities for the manufacture of safer and more sustainable products in China,"* confirms Mr. Zhaoming Zhou, Director of the Taixing site and Vice-Chairman of the Yangzi Pharmaceuticals Board.

**About SEQENS:**

*SEQENS is a world leader in the development and production of active ingredients, pharmaceutical intermediates and specialty ingredients, with 24 production sites, 10 R&D centers and 3,400 employees on three continents.*

*An integrated player across the entire value chain - from raw materials to active ingredients and from research and development to industrialization - SEQENS offers a broad portfolio of active ingredients, pharmaceutical intermediates, cosmetic ingredients and specialty chemicals, develops and industrializes the most demanding molecules, and relies on its ability to innovate, develop and implement the best available technologies.*

*Driven by a culture of excellence and a strong entrepreneurial spirit, our employees are committed to providing our customers with the highest level of service and quality while acting ethically in accordance with our environmental, social and governance program.*

press@seqens.com / [www.seqens.com](http://www.seqens.com) / LinkedIn : SEQENS / Twitter : @seqens\_group

[www.seqens.com](http://www.seqens.com)

SEQENS SAS - 21 chemin de la Sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - Share capital 226 890 746.63 euros - 444 465 736 00049 RCS Lyon - Tel : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38

**Seqens investit sur 3 de ses sites français pour compléter sa gamme de principes actifs essentiels pour l'anesthésie-réanimation et pour répondre au besoin de la France et de l'Europe d'un renforcement des chaînes d'approvisionnement de médicaments essentiels.**

A l'occasion de son déplacement sur le site du laboratoire pharmaceutique Aguetant à Champagne-sur-Ardèche le 13 juin 2023, le Président de la République Emmanuel Macron a annoncé la stratégie de reconquête industrielle et de souveraineté, notamment sur des médicaments essentiels sur lesquels la France dépend massivement des importations extra-européennes et a salué la mobilisation des industriels de la santé pour proposer des projets et des solutions pour renforcer ces chaînes de valeur essentielles en France et en Europe, de la production des principes actifs jusqu'à la commercialisation des médicaments.

En tant que leader mondial de la synthèse pharmaceutique, avec 24 sites de production et 10 centres de R&D dans le monde, un portefeuille de 200 principes actifs et plus de 500 intermédiaires, Seqens a su rapidement mobiliser ses ressources et son savoir-faire pour proposer des projets innovants, ambitieux, compétitifs et durables de capacités de production en France de principes actifs essentiels pour l'anesthésie – réanimation. Les principes actifs concernés sont le propofol, le rocuronium, le cisatracurium et le midazolam.

Avec ces projets et l'accompagnement de l'Etat et grâce à la mise en œuvre de procédés novateurs, plus performants et faisant appel à des technologies de rupture comme la Flow Chemistry développées sur son laboratoire central le Seqens'Lab, Seqens entend renforcer son positionnement d'innovateur tout en complétant son dispositif industriel et son portefeuille de principes actifs critiques.

Ces investissements, sur les sites français de Seqens à Porcheville (78), Limay (78) et Villeneuve-la-Garenne (92), sont soutenus par le Programme France 2030 et s'inscrivent dans la continuité du programme d'investissements plus large du groupe en France, en particulier pour renforcer les capacités de développement de son Seqens'Lab qui est devenu une référence mondiale dans le développement de procédés de production, pour augmenter les capacités de ses sites de production de principes actifs et d'intermédiaires et pour lancer la construction de nouvelles unités de production performantes de principes actifs essentiels, comme une nouvelle unité de production de principes actifs hautement actifs à Aramon, une unité pilote de chimie en continu et une nouvelle unité de production de paracétamol à Roussillon. L'ensemble de ces projets représentent un plan d'investissement de près de 300m€ sur 3 ans.

*« Grâce à l'engagement des industriels et au soutien de l'Etat, la moitié des médicaments pour lesquels notre dépendance aux importations extra-européennes a déjà été identifiée verra sa production relocalisée ou augmentée significativement en France dans les cinq ans. Le projet porté par Seqens est emblématique de cette dynamique. Il permettra de relocaliser, avec une empreinte environnementale réduite, des principes actifs essentiels pour l'anesthésie-réanimation et de les mettre à disposition des marchés français et européens entre fin 2024 et début 2026. »* confirme Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'Industrie en France.

*« Depuis sa création il y a 20 ans, Seqens a massivement investi en France pour maintenir une production propre et durable de molécules essentielles. Après le lancement du projet emblématique de relocalisation du paracétamol, Seqens souhaite poursuivre cette dynamique de renforcement de sa base industrielle en Europe sur des principes actifs critiques. Ce nouveau projet de relocalisation démontre la capacité du groupe à innover et à investir dans des technologies de rupture pour répondre aux demandes de nos clients et des pouvoirs publics pour une production plus durable et plus résiliente de molécules stratégiques. »* indique Pierre Luzeau, Président du groupe Seqens.

*« Seqens commercialise près de 200 principes actifs dont plus de 160 génériques et est un des leaders mondiaux dans la production de principes actifs pour l'anesthésie – réanimation avec l'une des gammes les plus complètes du marché. Avec ce projet, Seqens souhaite renforcer sa base industrielle et proposer une offre fiable, résiliente, durable et*

[www.seqens.com](http://www.seqens.com)

SEQENS SAS - 21 chemin de la Sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - Capital Social 226 890 746.63 euros - 444 465 736 00049 RCS Lyon - Tel : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38

# SEQENS

*compétitive avec ses installations en France, en Allemagne, en Finlande et en Israël.* » confirme Chiara Bergerone, Managing Director de la BU Generics de Seqens.

## **À propos de SEQENS :**

*SEQENS est un leader mondial dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, s'appuyant sur 24 sites de production, 10 centres de R&D et 3 400 employés répartis sur 3 continents.*

*Acteur intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur - des matières premières aux principes actifs et de la recherche et développement à l'industrialisation - SEQENS propose un large portefeuille de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients et produits chimiques de spécialité, développe et industrialise les molécules les plus complexes, et s'appuie sur sa capacité à innover, développer et mettre en œuvre les meilleures technologies disponibles.*

*Animés par une culture de l'excellence et un fort esprit d'entreprise, nos employés s'engagent à fournir à nos clients le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique, conformément à notre programme environnemental, social et de gouvernance.*

press@seqens.com / [www.seqens.com](http://www.seqens.com) / LinkedIn : SEQENS / Twitter : @seqens\_group

[www.seqens.com](http://www.seqens.com)

SEQENS SAS - 21 chemin de la Sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - Capital Social 226 890 746.63 euros - 444 465 736 00049 RCS Lyon - Tel : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38



PRESS RELEASE | ECULLY, FRANCE – June 22<sup>nd</sup>, 2023

**June 22<sup>nd</sup>, 2023. The Group Seqens enhances its manufacturing capacities in pharma polymers & lipids at Aramon’s Plant, in France.**

**15 million euros investment dedicated to support our Drug Delivery solutions.**

SEQENS, an integrated leader in the development and manufacturing of active pharmaceutical ingredients and intermediates is committed, through its Drug Delivery Business Line, to accelerate its capabilities in Lipids & Polymers manufacturing on one of its cGMP Plant, located in Aramon, France.

**The 15 million-euros investment** in a new state-of-the-art facility will ensure the growth in the demand of lipid-based RNA delivery, polymers for nucleic acid delivery, polymers for controlled drug release, especially in oncology, prodrugs manufacturing and polymer materials for medical devices Class IIb & III.

This new facility will be completed in Q2 2024 and will operate within ISO7 environment for the finishing area, adapted for the injectable applications. In order to support the customer needs from pre-clinical to commercial phases, SEQENS increases its capabilities with tens of Kgs scale for polymers production in addition to already existing manufacturing scale for several hundred of Kgs. For the lipid-based RNA Delivery, SEQENS will produce Kg scale of lipids, especially ionizable lipids, which are the key ingredients for mRNA vaccines.

SEQENS will also reinforce its analytical expertise with best-in-class analytical equipment, including a GMP qualified 500 MHz NMR equipment for structural characterization of products and their impurities within high resolution, and qualified triple-detection size-exclusion chromatography systems for polymer molecular weight characterizations.

*"This new facility reinforces our ambition to provide and secure all of our customers with double-sourcing capabilities. We are committed to propose best-in-class technologies to support our pharmaceutical customers."* said Pierre LUZEAU, President CEO of SEQENS.

This massive investment, supported by the "France 2030" program, will continue to strengthen Seqens unique know-how and experience in the development and production of Specialty excipients, such as its existing range of bioresorbable polymers Expansorb® (PLA/PLGA/PCL catalog). Seqens also plans to offer a broad range of custom solutions such as hydrosoluble polymers like PEI, PBAE, PEG, PLL, polyoxazolines, polyacrylates, modified polysaccharides, derivatives and co-polymers thereof.

*"With this new investment, SEQENS is leveraging its unique capabilities as a worldwide key leader in the development and manufacturing of pharmaceutical solutions from preclinical phases up to commercialization. This will broaden Seqens capabilities in the development and production of active delivery systems (Lipids and Polymers)"* said Frédéric Schab, Head of Business Development CRDO.

In addition to the development of its Drug Delivery Solutions, SEQENS is investing significantly across the company to support customers' growth in both its commercial and development products and technology platforms, including flow chemistry, high potency APIs, and biocatalysts. Seqens is also committed to the highest levels of environmental, social and governance standards, with 15 EcoVadis platinum and gold sites among its global integrated network, which comprises 24 manufacturing sites, 10 R&D centers, more than 300 scientists and 3,400 employees located on 3 continents.

**About SEQENS:**

*SEQENS is a worldwide leader in the development and production of active ingredients, pharmaceutical intermediates, and specialty ingredients. It operates 24 manufacturing sites, and 10 R&D centers with 3,400 employees located on 3 continents. As an integrated manufacturer and supplier across the value chain, SEQENS offers a broad portfolio of active ingredients, pharmaceutical intermediates, and specialty ingredients and chemicals, develops and industrializes the most demanding molecules, and is continuously innovating to develop and implement the best available technologies.*

press@seqens.com / [www.seqens.com](http://www.seqens.com) / LinkedIn: SEQENS / Twitter: @seqens\_group

[www.seqens.com](http://www.seqens.com)

SEQENS SAS - 21 chemin de la Sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - Share capital 226 890 746.63 euros - 444 465 736 00049 RCS Lyon - Tel : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38

# SEQENS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | ECULLY, FRANCE – 20 juillet 2023

**SEQENS entre en négociation exclusive avec Novartis pour l'acquisition potentielle de la société CELLforCURE et de son site de développement et de production de thérapies cellulaires et géniques.**

Avec une capacité de production annuelle de plusieurs centaines de lots thérapeutiques, la plateforme CELLforCURE des Ulis a été une des premières entités modulaires en Europe à permettre la production industrielle à grande échelle de Médicaments de Thérapie Innovante (MTI). S'appuyant sur plus de 10 000 m<sup>2</sup> d'installations, 6 lignes de production GMP indépendantes et flexibles, sur le savoir-faire et les compétences historiques des équipes de CELLforCURE et disposant de l'ensemble des autorisations requises, cette unité unique en France serait en capacité de proposer des services de production GMP à grande échelle, pour des besoins cliniques et commerciaux, à l'adresse de laboratoires académiques, de centres de thérapies, de biotechs et de sociétés pharmaceutiques menant le développement de médicaments de thérapie cellulaire et génique jusqu'à leur mise sur le marché.

En envisageant l'acquisition de CELLforCURE, SEQENS se fixe comme objectif de développer rapidement une activité stratégique et unique en Europe tout en maintenant le savoir-faire et les compétences reconnues des équipes de CELLforCURE. En outre, SEQENS apporterait à CELLforCURE les expertises reconnues d'un leader mondial dans ces métiers, une intégration à son dispositif mondial et une forte capacité d'investissement pour en assurer un développement rapide.

*« Si elle aboutissait, cette acquisition permettrait à Seqens d'entrer de plein pied sur le segment des thérapies cellulaires et géniques en s'appuyant sur des compétences uniques et reconnues du personnel de CELLforCURE. Seqens disposerait alors d'un dispositif CDMO unique et premium, combinant l'ensemble des technologies les plus innovantes pour servir ses clients les plus exigeants. Par ailleurs, Seqens est fier de continuer d'investir en Europe et en France pour maintenir et développer des unités et des compétences essentielles et stratégiques pour le secteur de la Santé. »* indique Pierre Luzeau, Président du groupe Seqens.

Si les négociations entre SEQENS et Novartis aboutissent, la signature de tout document contractuel lié à cette acquisition potentielle restera soumise à l'information et à la consultation des instances représentatives du personnel compétentes.

#### **À propos de CELLforCURE :**

*Inauguré il y a près de 10 ans, le 10 septembre 2013, le site des Ulis est spécialisé dans le développement et la production de thérapies géniques et cellulaires et bénéficie d'une expertise et d'un savoir-faire uniques et reconnus à travers le monde.*

*Avec une capacité de production annuelle de plusieurs centaines de lots thérapeutiques, la plateforme CELLforCURE des Ulis a été la première entité modulaire en Europe à permettre la production industrielle à grande échelle de Médicaments de thérapie innovante (MTI).*

*Sur plus de 10 000 m<sup>2</sup> d'installations, 6 lignes de production GMP indépendantes et flexibles permettent de relever un défi industriel de taille grâce à ses collaborateurs hautement qualifiés et travaillant au quotidien sur le site.*

*Grâce à son emplacement stratégique à proximité des aéroports d'Orly et de Roissy, permettant de contribuer à la mise à disposition des cellules CAR-T en France et en Europe et facilitant l'accès à l'innovation (proximité du plateau de Saclay), le site des Ulis est un site de référence européen.*

#### **À propos de SEQENS :**

*SEQENS est un leader mondial dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, s'appuyant sur 24 sites de production, 10 centres de R&D et 3 400 employés répartis sur 3 continents.*

[www.seqens.com](http://www.seqens.com)

SEQENS SAS - 21 chemin de la Sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - Capital Social 226 890 746.63 euros - 444 465 736 00049 RCS Lyon - Tel : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38



# SEQENS

*Acteur intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur - des matières premières aux principes actifs et de la recherche et développement à l'industrialisation - SEQENS propose un large portefeuille de principes actifs pharmaceutiques, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, développe et industrialise les molécules les plus complexes, et s'appuie sur sa capacité à innover, développer et mettre en œuvre les meilleures technologies disponibles.*

*Animés par une culture de l'excellence et un fort esprit d'entreprise, nos employés s'engagent à fournir à nos clients le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique, conformément à notre programme environnemental, social et de gouvernance.*

press@seqens.com / [www.seqens.com](http://www.seqens.com) / LinkedIn : SEQENS / Twitter : @seqens\_group

[www.seqens.com](http://www.seqens.com)

SEQENS SAS - 21 chemin de la Sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - Capital Social 226 890 746.63 euros - 444 465 736 00049 RCS Lyon - Tel : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE | Paris, July 24<sup>th</sup>, 2023

**Le groupe français Seqens, leader mondial de la synthèse pharmaceutique et des ingrédients de spécialité, poursuit son ambition de relocaliser en France la production de molécules critiques, et travaille à l'élargissement de son portefeuille de compétences dans le domaine pharmaceutique.**

### **1. Entrée en négociation exclusive avec Novartis pour le rachat de CELLforCure aux Ulis (91)**

Le 20 Juillet 2023, le groupe a annoncé entrer en négociation exclusive avec Novartis pour l'acquisition potentielle de la société CELLforCure et de son site de développement et de production de thérapies cellulaires et géniques.

Avec une capacité de production annuelle de plusieurs centaines de lots thérapeutiques, la plateforme CELLforCURE des Ulis a été une des premières entités modulaires en Europe à permettre la production industrielle à grande échelle de Médicaments de Thérapie Innovante (MTI).

En envisageant l'acquisition de CELLforCURE, Seqens se fixe comme objectif de développer rapidement une activité stratégique et unique en Europe tout en maintenant le savoir-faire et les compétences reconnues des équipes de CELLforCURE. En outre, Seqens apporterait à CELLforCURE les expertises reconnues d'un leader mondial dans ces métiers, une intégration à son dispositif mondial et une forte capacité d'investissement pour en assurer un développement rapide.

*« Si elle aboutissait, cette acquisition permettrait à Seqens d'entrer de plein pied sur le segment des thérapies cellulaires et géniques en s'appuyant sur des compétences uniques et reconnues du personnel de CELLforCURE. Seqens disposerait alors d'un dispositif CDMO unique et premium, combinant l'ensemble des technologies les plus innovantes pour servir ses clients les plus exigeants. Par ailleurs, Seqens est fier de continuer d'investir en Europe et en France pour maintenir et développer des unités et des compétences essentielles et stratégiques pour le secteur de la Santé »* indique Pierre Luzeau, Président du groupe Seqens.

Si les négociations entre Seqens et Novartis aboutissent, la signature de tout document contractuel lié à cette acquisition potentielle restera soumise à l'information et à la consultation des instances représentatives du personnel compétentes.

### **2. Relocalisation d'une usine de fabrication de Paracétamol à Roussillon (38)**

Après un an de travaux de R&D, Seqens a officialisé en 2021 le lancement du projet de construction d'une nouvelle unité de production de paracétamol, en partenariat avec Sanofi et UPSA et avec le soutien du programme France 2030. Innovante, compétitive et respectueuse de l'environnement, l'unité d'une capacité de 15 000 tonnes de paracétamol par an sera construite sur la plateforme de Roussillon (38) et sera mise en service fin 2024.

Annoncé par le Président de la République en pleine crise sanitaire le 17 juin 2020 à Marcy l'Etoile (69), ce projet emblématique de localisation de la production d'un principe actif essentiel en France et en Europe est également un enjeu technologique, industriel et commercial.

### **3. Seqens investit sur trois de ses sites pour compléter sa gamme de principes actifs essentiels pour l'anesthésie-réanimation.**

Ces investissements permettront de répondre au besoin de la France et de l'Europe d'un renforcement des chaînes d'approvisionnement de médicaments essentiels.

A l'occasion de son déplacement sur le site du laboratoire pharmaceutique Aguetant à Champagne-sur-Ardèche le 13 juin 2023, le Président de la République Emmanuel Macron a annoncé la stratégie de reconquête industrielle et de souveraineté, notamment sur des médicaments essentiels sur lesquels la France dépend massivement des importations extra-européennes et a salué la mobilisation des industriels de la santé pour proposer des projets et des solutions pour renforcer ces chaînes de valeur essentielles en France et en Europe, de la production des principes actifs jusqu'à la commercialisation des médicaments.

En tant que leader mondial de la synthèse pharmaceutique, avec 23 sites de production et 10 centres de R&D dans le monde, un portefeuille de 200 principes actifs et plus de 500 intermédiaires, Seqens a su rapidement mobiliser ses ressources et son savoir-faire pour proposer des projets innovants, ambitieux, compétitifs et durables de capacités de production en France de principes actifs essentiels pour l'anesthésie – réanimation. Les principes actifs concernés sont le propofol, le rocuronium, le cisatracurium et le midazolam.

Avec ces projets et l'accompagnement de l'Etat et grâce à la mise en œuvre de procédés novateurs, plus performants et faisant appel à des technologies de rupture comme la Flow Chemistry développées sur son laboratoire central le Seqens'Lab, Seqens entend renforcer son positionnement d'innovateur tout en complétant son dispositif industriel et son portefeuille de principes actifs critiques.

Ces investissements, sur les sites français de Seqens à Porcheville (78), Limay (78) et Villeneuve-la-Garenne (92), sont soutenus par le Programme France 2030 et s'inscrivent dans la continuité du programme d'investissements plus large du groupe en France,

#### **À propos de Seqens :**

*Seqens est un leader mondial dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, s'appuyant sur 23 sites de production, 10 centres de R&D et 3 500 employés répartis sur 3 continents.*

*Acteur intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur - des matières premières aux principes actifs et de la recherche et développement à l'industrialisation - Seqens propose un large portefeuille de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients et produits chimiques de spécialité, développe et industrialise les molécules les plus complexes, et s'appuie sur sa capacité à innover, développer et mettre en œuvre les meilleures technologies disponibles.*

*Animés par une culture de l'excellence et un fort esprit d'entreprise, nos employés s'engagent à fournir à nos clients le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique, conformément à notre programme environnemental, social et de gouvernance.*

press@Seqens.com / www.Seqens.com / LinkedIn : Seqens / Twitter : @Seqens\_group